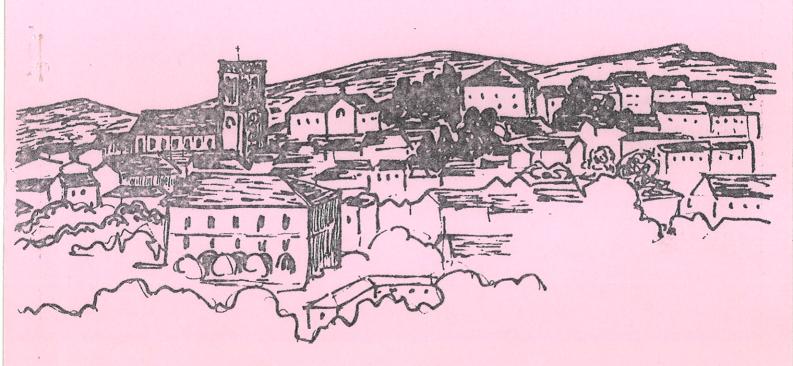


# PANISSIÈRES

BULLETIN MUNICIPAL



ETE 1985

Nº 12

# analaanny

BULLETIN MUNICIPAL



S1 . M

#### LE MOT DU MAIRE

A mi-parcours de l'année et après notre belle Saint-Jean 85, voici des nouvelles fraîches de l'activité communale -aussi drue et touffue que nos pousses de printemps-.

D'abord la présentation du budget avec une modération volontaire des taux pour favoriser les investissements.

Un bulletin presque "spécial logement" avec tout ce que vous pourrez trouver comme solutions possibles aux problèmes d'habitat : - rénovation, location, lotissement, maison semi-collective, foyer-logement pour 3e âge, etc...

Après les diverses rubriques et le point sur les travaux de l'école maternelle, il ne restera guère de place pour parler longuement des Grands Places. Voici un bref résumé: une réunion de concertation très ouverte a permis à beaucoup de panissiérois de donner leur avis sur le projet superbement imagé du GEP de Saint-Etienne. Nous nous sommes remis au travail à la suite des observations notées et le projet avance. Le Syndicat des Eaux et la S. D. E. I. ont programmé pour mars 1986 la réfection et le renforcement du réseau. L'Equipement refera en même temps le C. D. 60 de la grande rue jusqu'au carrefour du boulevard des Frères Lumière. Patience encore jusqu'au projet définitif qui donnera une réfection bien réussie.

La remise en état de la salle Beauséjour va enfin déboucher après deux ans d'attente pour un financement correct et des subventions suffisantes. A l'automne prochain le cinéma et le théâtre pourront allécher le public et nous faire retrouver chaque week-end le chemin du boulevard. L'arbre de Noël aura lieu cette année sans risque puisque la sécurité sera aux normes exigées.

Le camping sera bien inscrit au programme du Contrat de Pays 1985 (subvention 25 %), mais la réalisation attendra 1986 puisque nous ne voulons pas charger la dette communale.

L'assainissement de la côte Vermare sera réalisé en automne. (subvention 20 000 x 9 branchements).

Pour la voirie, la route du Clair sera refaite en poursuivant jusqu'au centre du Roule. Un autre chemin est à l'étude en plus des réparations courantes. Malheureusement, les subventions sont pratiquement inexistantes. (4 % dans le meilleur des cas) et 40 kilomètres à entretenir ou rénover !!!...

Une étude complète du réseau d'égouts a commencé. Elle permettra de prévoir l'amélioration du fonctionnement des stations d'épuration en liaison avec les efforts des industriels. Ne vous étonnez pas si vous voyez des prospecteurs dans certains secteurs de la commune. Ils procèdent à diverses mesures.

Le parking de la mairie et l'aménagement du quartier de l'Odinot ont été entièrement réalisés par l'équipe des employés communaux.

Une salle de six ordinateurs sera mise en place des septembre à l'école primaire. Des travaux d'économie d'énergie y commenceront seulement en janvier 1986 puisque l'école maternelle sera alors terminée et tous les enfants réinstallés dans les locaux de Beauséjour.

L'usine du Pont-Rochand fonctionnera de nouveau avec deux entreprises, après la signature fin juin de l'acte de vente. L'aménagement de l'ensemble de la zone se poursuivra.

Alors, puisque chacun travaille autant qu'il peut pour que la commune de Panissières se développe, il faut dire un grand merci à tous : conseillers et animateurs de société de tous ordres, industriels, commerçants, artisans et exploitants agricoles.

Que l'été soit l'occasion d'une halte et d'une nouvelle découverte du meilleur de nous-mêmes.

ere grades de la companya de la comp La companya de la co

A sus lounes vocances

Françoise VEILLON

,

## BUDGET PRIMITIF DE PANISSIERES POUR 1985

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT				5.71
DÉPENSES  A. FRAIS DE PERSONNEL  B. REMBOURSEMENT INTÉRÊT DES EMPRUNTS  C. DENRÉES ET FOURNITURES  D. TRAVAUX ET SERVICES EXTÉRIEURS  E. PRÉLÈVEMENT POUR INVESTISSEMENT  F. DÉPENSES DIVERSES  G. PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	6 2	495 123 780 507 986 070 405 621	000 629 300	
. LE POURCENTAGE				
A 32,68 % B 12,02 D 15,20 F F F 7,81 E 16,49 5,24 9, 66				
RECETTES	6	495	155	
I. CONTRIBUTIONS DIRECTES  . TAXE HABITATION	1	599 606 155 557	484 787 433 889 911	
II. DOTATION GLOBALE FONCTIONNEMENT	2	332	917	
III. AUTRES RECETTES	1	242	645	
I 44,95 % II 35,92 III 19,13				
2. SECTION D'INVESTISSEMENT				
A. REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS B. ACQUISITIONS BIENS MOBILIERS ET IMMOB C. TRAVAUX DE BÂTIMENTS D. TRAVAUX DE VOIRIE	2	141 775 165 816 385	667 632 000 035 000	24 24 24 24 25
. LE POURCENTAGE				
A 36,22 % 7,70 C 38,10 D 17,98  RECETTES  I. PRÉLÈVEMENT SUR FONDS LIBRES  II. FONDS COMPENSATION TVA + DOTATION GLOBALE EQUIPEMENT	2	141 070	<b>667</b> 879 681	
III. PRODUIT DES EMPRUNTS		605 275 11	000 808 299	
I 50 %   II   IV   12,88 •	V	0,53		

#### EVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION

DE 1982 A 1985

	11000000	ac crackgood acrac
-	1982	1985
%	446 764	599 484

Produit de charge tave

	1982	1983	1984	1985	1982	1985
TAXE D'HABITATION	8,17 %	7,83 %	7,41 %	7,27 %	446 764	599 484
FONCIER BÂTI	12,20 %	11,34 %	10,74 %	10,54 %	440 664	606 787
I CHANTELL MALL TOLLIT				26,30 %		155 433
TAXE PROFESSIONNELLE	10,28 %	9,56 %	8,84 %	8,37 %	1 348 697	1 516 224

## LE "PRIX" DU FROID

Pour venir à bout de la dernière vague de froid, d'importants moyens matériels et financiers furent mis en oeuvre. Chasse-neige : 97 heures. Heures supplémentaires des services techniques municipaux : 130 heures. Achat de sel : 50 tonnes. Gravillons : 20 tonnes. Ce qui représente en frais extraordinaires une dépense de 33 000 F.

#### A cela il convient d'ajouter :

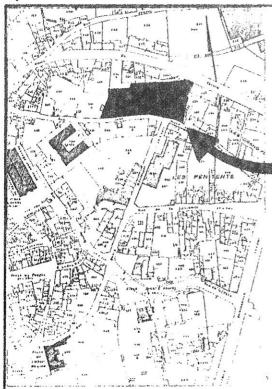
- 450 heures effectuées sur le temps de travail normal des employés municipaux, - le prix du carburant pour tous les véhicules de déneigement.
- Principales difficultés rencontrées :
- le vent qui rebouchait les chemins après le passage des tracteurs,
- le froid qui paralysait les tracteurs de déneigement et le gel du sel en dépôt, et des gravillons, qui occasionnait une mauvaise distribution de la saleuse.

A souligner que nos deux stations d'épuration sont restées en parfait état de marche, ce qui n'était pas évident par des températures de - 15° à - 20°C. Pour ce faire, les employés municipaux furent obligés de briser la glace à longueur de journée dans des conditions de travail très difficiles, évitant ainsi des casses qui auraient pu être catastrophiques pour notre budget communal.

Pour toutes ces raisons, Madame le Maire profitait de la séance du Conseil Municipal du 18 janvier 1985 pour féliciter les services techniques et les agriculteurs chargés de la conduite des étraves pour le travail accompli et les en remercier.

# CONSTRUCTION STATISTIQUES

2 2 3 8	TOTAL DES PERMIS DE CONST. SUR PANISSIÈRES	CONST.NEUVES HABITATIONS	GROS AMÉNAG. HABITATIONS	DIVERS	
1984	68	9	6	53	7
				DONT : EXT.USINE:	2
1983	63	8	3	52	given plane and the
il Il	,			DONT : EXT.USINE:	2
1982	49	11	6	32	ii ii
1981	35	3	3	29	
		DONT CITÉS JARDINS		-DONT EXT.U -ET CONST. SALLE ANIM	

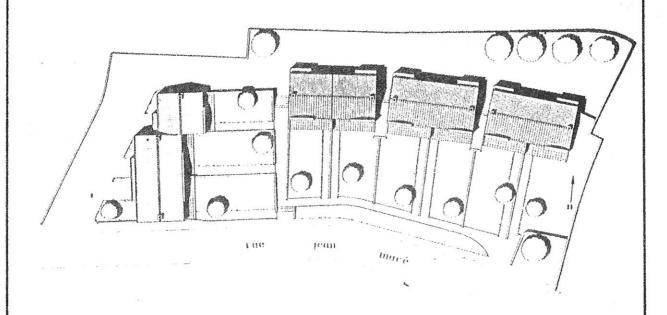


## ICI PROCHAINEMENT

A PROXIMITE DU CENTRE, UN PROJET DE REALISATION DE 9 PAVILLONS JUMELES, EN ACCESSION A LA PROPRIETE.

- CONSTRUCTION TRADITIONNELLE
- TYPE V DE 90 M2 + ANNEXES
- PARCELLE PRIVATIVE.

FINANCEMENT LE PLUS ADAPTE A LA SITUATION FAMILIALE.



## pour tous renseignements veuillez retourner le coupon réponse

## d S.C.I "CLAIR-VUE"

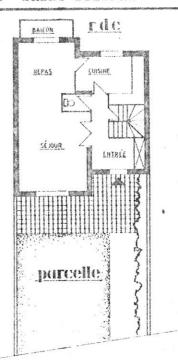
(EN VOIE DE FORMATION)

I, PLACE DORIAN - 42000 SAINT-ETIENNE TEL: (77) 32.33.46

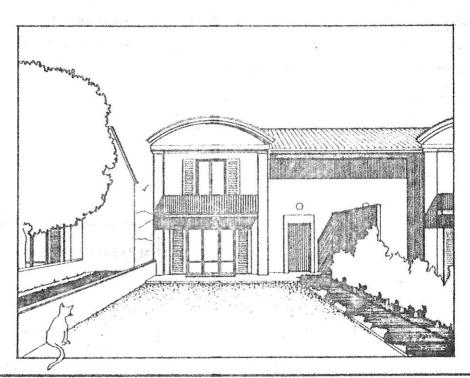
ARCHITECTES: J.M DUTREUIL - J.J FERRET 42 100 SAINT-ETIENNE

2 RUE E. LITTRE TEL: 34-00-65









UNE PREMIERE PERMANENCE SERA ASSUREE EN MAIRIE DE PANISSIERES LE SAMEDI 20 JUILLET 85 DE 9H A IIH, PRENDRE RENDEZ-VOUS S.V.P

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
TELEPHONE :

DESIRE AVOIR DES RENSEIGNEMENTS-COMPLEMENTAIRES.

DESIRE OBTENIR
UN RENDEZ-VOUS

#### DES ARCHITECTES A PANISSIERES!

EN EFFET, DEUX JEUNES AR HITECTES ASSOCIES, OLIVIER DAUBLAIN, 36 ANS ET PIERRE HANSSEN 34 ANS, ONT LE PLAISIR D'ANNONCER L'OUVERTURE D'UNE AGENCE DANS NOTRE VILLE, 1 PLACE DU PEUPLE.

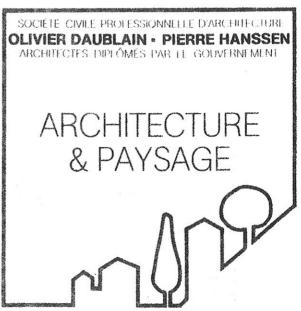
DEJA, LA COMMUNE LEUR A CONFIE L'ETUDE DE LA TRANSFORMATION DE L'ECOLE PRIMAIRE.

ILS SONT A VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE ETUDE: RESTAURATION, CONSTRUCTION NEUVE, CONSTRUCTION CLEF EN MAINS, MISSIONS PARTIELLES: DIAGNOSTIC, ETAT DIS LIEUX, PERMIS DE CONSTRUIRE, DEVIS, SUIVI DE CHANTIER, DOSSIER ANAH.

ILS ASSURENT DANS UN PREITER TEMPS UNE PERMANENCE A PARTIR DU 27 JUIN 1985, TOUS LES J. UDIS DE 8 H 30 à 11 H 00 dans leurs nouveaux bureaux, l place du peuple.

**Tél.** (77)28.67.45 à PANISSIERES (77)58.57.67 à MONTERISON







un architecte batisseur Construit "Clés en Main" du Traditionnel avec des artisans Panissiérois.

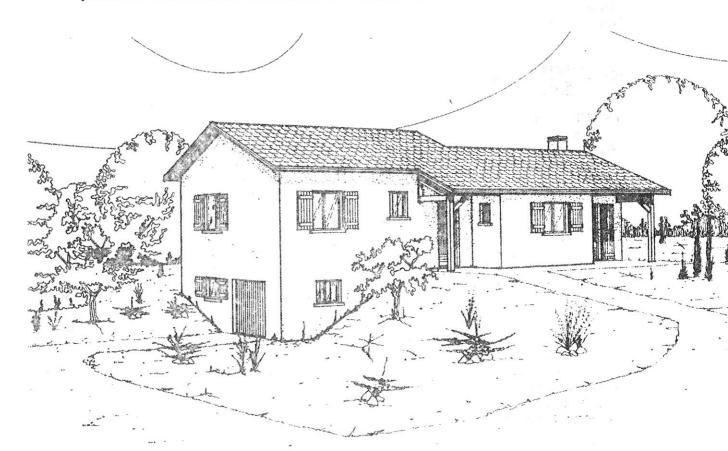
TEL. (77) 30.18.89.

Pour répondre à une demande de plus en plus importante, des artisans panissiérois se sont groupés pour réaliser des villas "clés en main", (esquisses personnalisées gratuites) sous la direction de Monsieur PRADIER, architecte bâtisseur.

Pour tous renseignements : contacter l'une des entreprises :

				COL 101 429 (0.45) 201 (0.45) (0.05)
•	A. (	CHERBLANC	Maçonnerie	tél. 28.75.68
4	A. I	DUBOEUF	Charpente, Menuiserie	tél. 28.63.64
6	G. 6	GUILLERMIN	Menuiserie, Vitrerie	tél. 28.65.86
G	C. J	JOUBERT	Plâtrier, Peintre	tél. 28.74.03
	A. E	BARNET	Electricité, Chauffage	tél. 28.64.60
0	G. 0	GAREL	Carrelage	tél. 28.71.60
	GIVA	AC & SEYVE	Sanitaire, Zinguerie, Chauffage	tél. 28.65.15

première réalisation effectuée à Panissières :



## DU CLEF EN MAINS PLUS SOUPLE AVEC LE CHOIX DE VOS ENTREPRISES

#### MACONNERIE GENERALE

DEBRAY Antonin Route de Montchal Tél: 28.60.80

DESCHAMPS Edouard Chez Mathy Tél: 28.61.48

#### MENUISERIE CHARPENTE

Artisans menuisiers réunis BAILLY - DELFOND Route de Cottance Tél: 28.64.47

GUILLERMIN Maurice Route de Cottance Tél: 28.64.46

GUILLERMIN Simon Rue de la Paix Tél: 28.60.60

MAGAT Alain
Place Jean Jaurès
Tél: 28 . 70 . 01

#### ELECTRICITE CHAUFFAGE ELECTRIQUE

GOUTTE Bernard Rue Joanny Chirat Tél: 28.64.30

MICHAUD Roger
Rue Pierre Vernay
Tél: 28 61 93

#### PLATRERIE PEINTURE

KLIMENKO André Rue des Lauriers Tél: 28.61.30

VASSEL Frères.
Place de la Liberté
Tél: 28 . 60 . 10

VAUDIER Lucien Rue Joanny Chirat Tél: 28.65.89

#### PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE

GARIN Jean La Grange Tél: 28.63.29

VACHER Joseph Route de Cottance Tél: 28.65.93

VERINE Alain Résidence La Grange Tél: 28 . 60 . 40

#### CARRELAGE

GERMANAND Georges Le Petit Panissières Tél: 28.72.08

#### SERRURERIE

THIMONIER Paul
Place de la République
Tél: 28.60.55

#### SERRURERIE CHARPENTE METALLIQUE

GACON Marcel Route de Cottance Tél: 28.65.28

(Pour la souplesse de ce groupement la liste ci-dessus n'est ni limitative, ni définitive).

Pour plus amples renseignements concernant les possibilités de réalisations, téléphoner aux heures de bureau à :
- Mr LAURENT JACQUES, Architecte, 2 place Drivet, 42110 FEURS

Tél: 26.38.89 En cas d'absence, s'adresser directement à l'in des artisans ci-dessus.

#### MACONNERIE GENERALE

SERAILLE Gabriel Route de Cottance Tél: 28 . 65 . 72

SUBRIN Gilbert Route de Tarare

PICOLET Paul Le Roule Tél: 28.74.59

COLOMB Lucien
Route de Tarare
Tél: 28.62.05

#### PEINTURE DECORATION CHEMINEE

MARNAT René Le Petit Panissières Tél: 28.63.07

#### SERRURERIE CHARPENTE METALLIQUE

LABY Régis Le Petit Panissières Tél: 28.65.30

#### COMMUNIQUÉ

NOUS PORTONS À VOTRE ATTENTION QU'UN FICHIER LOGEMENTS DISPONIBLES VIENT D'ÊTRE COMMENCÉ.

VENIR LE CONSULTER EN MAIRIE.

- COMMUNE DE PANISSIERES -

# LOTISSEMENT "CHEZ MATHY" TERRAINS A BATIR

- . lots de 700 à 1200 m2
- à proximité immédiate du bourg, des commerces et de tous les équipements publics (écoles, mairie, poste)
- prix : 115 F TTC le mètre carré (valeur juin 1985)

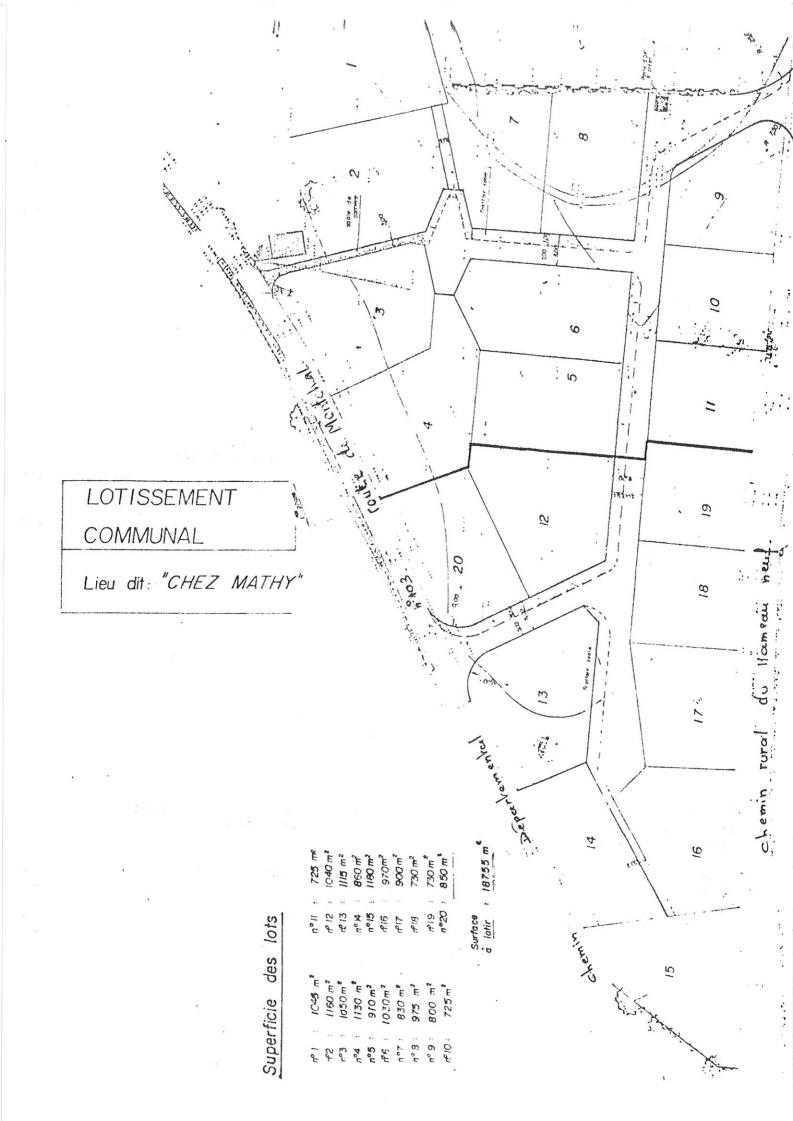
en l'attente de l'estimation définitive des

Renseignements : MAIRIE DE PANISSIERES

travaux

Tel. (77) 28.65.42

Agree & Septem Resident



#### REHABILITATION DE L'HABITAT ANCIEN

#### O.P.A.H. du SICMMAT

JUILLET 1985 : L'O.P.A.H. ENTRE DANS SA DERNIERE ANNEE

POUR CONSERVER VOS DROITS AUX AIDES PUBLIQUES : PRIMES - SUBVENTIONS, même pour des travaux à n'achever au plus tard que FIN JUILLET 1988, VOUS N'AVEZ PLUS QU'UN AN POUR DEPOSER VOS DOSSIERS.

Après ce délai :

PROPRIETATRES OCCUPANTS

( vous ne murrez plus prétendre :

- . à la PRIME A L'AMELIORATION DE L'HABITAT (PAH) de 25 % des travaux, limitée à 17 500.00 F d'aide,
- . au PRET CONVENTIONNE ouvrant droit à l'A.P.L.

#### PROPRIETAIRES BAILLEURS

vous ne pourrez plus bénéficier :
des dérogations et majorations exceptionnelles

des subventions de l'ANAH,
des possibilités de conventionner les logements ce qui ouvre droit à l'APL pour le

REHABILITER UN LOGEMENT VACANT, c'est être certain maintenant qu'il interessera une demande grandissante en recherche de confort.

locataire.

REHABILITER UN LOGEMENT OCCUPE, c'est éviter le risque probable qu'il devienne vacant dans les années prochaines s'il n'offre pas le confort, la maîtrise des dépenses de chauffage, l'Aide au Logement (APL).

L'OPAH a créé une dynamique.

NE RESTEZ PAS EN MARGE, ne condamnez pas votre patrimoine en le privant des retombées socio-collectives qu'apportent l'O.P.A.H., le Contrat de Pays, l'évolution inter-communale.

700 logements personnels et plus de 150 logements locatifs ont été réhabilités à ce jour dans le cadre du SICMMAT.

A PANISSIERES: 100 logements personnels, 50 locatifs.

A QUAND LE VOTRE ?

### PEUT-ETRE UNE RESIDENCE PERSONNES AGEES A PANISSIERES... (FOYER-LOGEMENT)

Un projet de création d'une Résidence Personnes Agées existe avec des financements appropriés, indépendants des finances communales.

#### La seule condition de réalisation :

la constitution d'une liste d'attente prouvant les besoins. Les caractéristiques de ce foyer:

#### -a. les appartements : who shed to the time there was to the convert well

- appellation : résidence de personnes âgées
- les occupants sont locataires et utilisent leur mobilier personnel
- les appartements sont de type 1 ou 2 pièces + petite cuisine équipée et sanitaires
  - le loyer est similaire au tarif pratiqué par les H. L. M. avec possibilité au locataire de bénéficier de l'aide personnalisée au logement versée par les caisses d'allocations familiales, réduisant ainsi considérablement ofte unité, le beceus de l le coût du loyer

#### . Asb. les équipements communs ; of un sancinferon que est sentienne du

Au rez-de-chaussée : installation et aménagement des équipements des services suivant l'importance de l'opération retenue en fonction des grannoi demandes reçues :

restaurants, salles de soins, bibliothèque, salon de télévision, etc... Cette liste n'est pas limitative.

A remarquer que tous ces équipements seront accessibles aux personnes du 3e âge de la commune et de ses environs. and the section of the strain of the section of the

## SI CE PROJET VOUS INTERESSE:

MERCI DE RETOURNER À LA MAIRIE DE PANISSIÈRES LE COUPON CI-DESSOUS : Conclianci

### COUPON-RÉPONSE POUR RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES

Nom - PRÉNOM :

ADRESSE

QUAL ITÉ

ÂGE

SOUMAITE MON INSCRIPTION SUR LA LISTE D'ATTENTE.

#### RESTRUCTURATION DE L'ECOLE MATERNELLE

#### BOULEVARD BONNASSIEUX

A près un long travail d'étude et de concertation avec le personnel enseignant, la municipalité, l'Inspectrice de l'école maternelle, l'architecte, les travaux ont commencé le 8 février dernier.

Ces travaux s'effectueront en trois tranches. Bien sûr, ces transformations ne peuvent se faire sans quelques désagréments mais une bonne organisation a permis à l'école de fonctionner normalement.

La première tranche, qui concerne "l'unité des petits" est bien avancée : des toilettes neuves sont en service, les cloisons séparatives sont terminées et permettent d'imaginer les futurs aménagements qui seront mis à la disposition des enfants : salles de classe, de repos et de propreté; dans cette unité, le bureau de la directrice et la salle de service.

L'escalier extérieur conduisant au logement de fonction est terminé, les travaux de chauffage et d'électricité sont bien avancés. La réfection de la toiture se fait en même temps.

Une étude de peinture murale pour le mur de la maison LERIER donnant sur la cour de récréation a été proposée à un artiste-peintre qui a soumis un projet.

A la rentrée scolaire, l'unité des petits sera donc terminée et commencera la deuxième tranche, à savoir l'unité des "grands". Une nouvelle organisation sera nécessaire jusqu'à la fin des travaux : la classe "des grands" sera transférée à l'école primaire jusqu'à Noël. L'unité des moyens se fera après la Toussaint.

Nous comptons sur la compréhension des parents pour ces petites pertubations qui seront largement compensées par des locaux agréables et fonctionnels.

Strain to be a subject to the subject of the subjec

ALL OF STREET AND STREET AND STREET STREET, AND STREET STREET STREET, AND STREET, AND

#### TRAVAUX D'UTILITE COLLECTIVE

Première convention passée courant février pour une embauche à compter du ler avril pour 20 h par semaine, 1 200 F de l'Etat et 300 F de la commune.

- 1. du 1er avril au 30 juin pour :
  - Corine GIVAC aux services administratifs

     (archivage, mise à jour de registres, suivis divers au secrétariat)

     Elle arrêtera le 20 juin ayant trouvé un emploi.
  - <u>Véronique PEILLON</u> à l'école maternelle pour assister les institutrices dans le difficile moment du déménagement pendant les travaux.
- 2. du 1er avril au 30 septembre pour :

- Georges BERRY

- David BOCHARD ) en équipe de deux pour différents travaux ;
- Pierre DUPERRAY ) notamment espaces verts,

- David GRANET ) en équipe pour le suivi des mêmes travaux

Pierre DUPERRAY a trouvé du travail pour le 1er juillet. Il est remplacé dans le cadre de la même convention par Lionel ARCIS.

- 3. quatre nouvelles conventions sont envisagées du 1er août au 31 décembre :
  - une pour dès le 1er août pour le renouvellement de la convention adoptée aux services administratifs,
  - . une dès le ler septembre pour le renouvellement de l'aide à l'école maternelle.
  - . éventuellement une convention sera passée pour l'école primaire,
  - . deux jeunes supplémentaires pourraient être pris pour les services techniques du 1er août au 31 octobre.

L'expérience a prouvé que ces jeunes embauchés ont mis tout leur sérieux à effectuer les travaux variés qui leur ont été demandés, et le service rendu a été très apprécié de toute l'équipe municipale.

#### OPERATION DE FORMATION EN FAVEUR DE L'EMPLOI DANS LE TEXTILE

#### SUR LES MONTAGNES DU MATIN

Menée sous l'égide du SICMMAT (Syndicat Intercommunal desMontagnes du Matin), et assurée conjointement par le CEPITRA et le GRETA-FOREZ, cette action pilote débouchera sur la création de 27 emplois sur Panissières et les communes environnantes.

#### UN MANQUE DE MAIN-D'OEUVRE QUALIFIEE

Le textile est une industrie à la fois traditionnelle et moderne.

Traditionnelle, parce qu'ancienne et détentrice d'un précieux savoir-faire: c'est particulièrement vrai dans notre région, où les "croiseurs de fils" expédient des tissus somptueux qui se retrouvent souvent en France et dans le monde entier sous des griffes prestigieuses.

Moderne aussi: à côté des métiers classiques, on entend battre en effet de plus en

plus des machines bourrées d'automatismes et d'électronique.

Mais les tissages de nos communes buttent à présent sur une difficulté: le manque de main d'oeuvre qualifiée. Un certain nombre d'entreprises, pour assurer un certain renouvellement de leur personnel et, dans certains cas, pour réaliser un programme d'extension, ont exprimé ce probème il y a quelques mois en en signalant l'urgence. La question a bien entendu rencontré l'écho immédiat auprès des municipalités qui, confrontées au grave problème du chômage, se trouvaient soucieuses de soutenir toute initiative en faveur de l'emploi.

## UNE INITIATIVE LOCALE

A partir de là (c'est-à-dire début 1984), tout un mouvement s'est organisé: Mme Veillon, maire de Panissières, a joué un rôle remarquable de catalyseur en réunissant tous les partenaires concernés: les industriels, les maires, le syndicat intercommunal des montagnes du matin, dont M.Clément, député, est président, ainsi que les organismes de formation susceptibles d'intervenir: le C.E.P.I.T.R.A., asociation de formation de la profession textile, dont le siège est à Lyon et que dirige M.Brisebard, et le GRETA-Forez représenté par MM Samouiller et Villemagne.

Un projet s'est alors peu à peu précisér organiser une double action de formationinsertion, l'une axée sue des emplois de tisseurs, l'autre sur des emplois de mécaniciens-régleurs, à partir de candidats demandeurs d'emploi, avec priorité aux jeunes des communes concernées et présentés par les entreprises.

Deux problèmes étaient à résoudre : le financement et l'organisation des moyens de formation

#### LA MISE EN PLACE DE LA FORMATION

Le montage financier retenu et qui a abouti comporte pour les coûts de fonctionnement des stages, un concours des entreprises, des organisations professionnelles et des stagiaires eux-mêmes, complété de façon importante par une subvention de l'Etablissement Public Régional Rhône-Alpes, qui assure également la rémunération des stagiaires. L'opération a ainsi le statut de stage agréé par la région, qui a conclu une convention avec le SICMMAT. Sur le plan pratique, la formation a été organisée sur le mode de l'alternance, les stagiaires passant environ les deux tiers de leur temps en centre de formation, et un tiers dans les entreprises d'accueil au nombre d'une dizaine, celle qui ont conclu ou entendent conclure des contrats de travail avec les jeunes à l'issue des stages.

Sur le plan de l'organisation des formations en centre, les organisateurs ont pû déboucher sur une solution locale consistant à concentrer l'opération sur la commune de Néronde avec deux points d'appui: le L.E.P. pour les modules de formation d'ordre général (expression écrite, mathématiques, technologie générale, et, en outre pour les futurs régleurs, dessin industriel, soudure, électricité), et un centre que le CEPITRA a résolu de monter de toutes pièces dans un atelier disponible, pour le reste de la formation (initiation au monde du textile, matières textiles, technologie des tissus, technologie des machines à tisser et trayaux pratiques).

Le CEPITRA a également assuré un module d'initation à l'économie de l'entreprise et, pour les futurs gareurs, un module portant sur l'exercice de la fonction de maitrise.

L'équipement de l'atelier de formation textile a été l'occasion d'un concours de bonnes volontés remarquables: le L.E.P de Néronde (notamment M.Mollon, professeur d'électricité), les entreprises textiles, qui ont prêté du matériel, la mairie de Néronde et son maire, M.Botheron, l'animatrice du SICMMAT, Odile Sinet... C'est grâce à eux tous que les deux animateurs du CEPITRA, spécialement mobilisés pour l'opération, MM Arnould et Vincendon ont pû prendre en main leur mission.

#### UNE OPERATION REUSSIE

Après une phase de sélection qui s'est déroulée en décembre 1984, les deux stages se sont ouverts le 7 janvier 1985.

Le premier stage "TISSEURS" de 3 mois s'est terminé le 5 avril avec 100 % de réussite puisque les 14 participants ont maintenant trouvé l'emploi qui était visé. La plupart ont ensuite bénéficié d'un contrat emploi-adaptation pour lequel un suivi de 40 heures de formation en centre complète la formation initiale reçue. A l'iss ue de ce stage, une réunion de bilan associant les employeurs, organismes de formation et élus a permis de faire le point.

Le stage "GAREURS" quant à lui, poursuit son cours jusqu'au 2 août prochain, toujours selon le principe de la formation alternée, étoffée de visites d'entreprises. Il devrait permettre également le placement des 7 stagiaires dans un emploi de mécanicien-régleur.

En complément de ces deux formations initialement prévues, et pour répondre à la demande de certains employeurs, un nouveau stage "TISSEURS" a débuté le 3 juin et se terminera le 14 août. Réalisé dans le cadre des contrats emploi-adaptation, il devrait permettre à 6 stagiaires de trouver un emploi.

Il s'agit d'un stage accéléré de 200 heures, en formation alternée, entreprise/centre textile de Néronde, dans lequel n'intervient pas d'enseignement général au LEP. Certains modules (technologie des tissus, technologie des matières textiles, pratique sur métier façonné ...) accueillent d'autres personnes en complément de formation (5 personnes suivent actuellement l'un ou l'autre module).

Au total, l'opération formation textile, par l'ensemble de ces 3 stages aura permis la création de 27 emplois, ce qui pour notre secteur est loin d'être négligeable. Il serait souhaitable de pouvoir poursuivre l'expérience entreprise - car les besoins existent - dans le cadre plus général d'un centre local permanent de formation (textile et autres formations).

#### FLEURISSEMENT

Malgré un printemps maussade, des efforts ont été faits cette année par notre commune.

A l'entrée de la ville, sur la route de Feurs, les talus ont été aménagés par nos cantonniers sur les conseils d'un paysagiste. Des bancs de pierre devant l'usine Quenin sont prêts à vous accueillir sous les bouleaux et autres conifères.

Au jardin public, les abords immédiats de l'étang ont été agrémentés d'arbustes différents. Souhaitons que tous ces arbres poussent vite...

Dans le centre ville, il a été placé de nombreux bacs à fleurs (31) fabriqués par l'équipe communale, garnis de pétunias et de géraniums que nous demandons à chacun de respecter. Il nous serait agréable que les particuliers amis des fleurs, résidant au voisinage, puissent en assurer l'arrosage, de façon à faciliter cette corvée à Monsieur GOUTTE, débordé par l'ampleur de ces interventions.

All Maria Peu à peu, nous parviendrons à embellir notre ville d'une façon plus sympathique encore.

En attendant, nous pouvons proposer quelques suggestions aux propriétaires de terrains servant d'entrepôts de gros matériel à l'entrée de notre cité : il serait sans doute agréable à leurs voisins que des haies soient plantées, dissimulant les amoncellements de matériaux divers, peu esthétiques et pourtant nécessaires.

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils ne contribuent pas à la bonne tenue de la commune en les laissant vagabonder; certains de ces animaux semblent avoir une prédilection pour nos bacs à fleurs qui se voient, très régulièrement, "honorés" par ces bêtes sans éducation.

Devant le succès de la soirée fleurissement, de septembre dernier, le SICMMAT organisera un concours local réservé aux communes du contrat de Pays. Chaque municipalité choisira la meilleure réalisation selon les critères départementaux. Le jury passera la première semaine de septembre. La remise des prix aura lieu au cours d'une soirée agrémentée par la projection de diapositives.

Tous à vos plantations, à vos fleurs,

et bon courage!

september of a ALM 18

#### COMITE DES FETES

OUF | Notre première Saint-Jean est terminée !

La nouvelle équipe du "Comité des Fêtes" est rassurée : la tradition ne s'est pas interrompue -c'était là son principal but-, car formée le 13 mars 1985 il lui a fallu en trois mois, organiser la "Journée du Saucisson", participer à la "Fête champêtre du Roule", et reprendre le flambeau -tenu bien haut par le précédent Comité- pour offrir aux panissiérois une belle Saint-Jean!

Et ce ne fut pas une Saint-Jean au "rabais", jugez-en plutôt par l'effort financier réalisé et dont nous vous donnons le détail ci-dessous (établi quelques jours après la "Fête", il est encore incomplet, plus du côté "dépenses" que du côté "recettes").

dépenses	
boissons offertes aux groupes 1	1 587,35 F )
	5 427,60 F )
réboire (boissons + brioches) 2	2 609,75 F )
boules carrées (manque 1 fact.)	983,00 F )
souscription (1 rosette offerte par	)
le S. I. des Montagnes du Matin,	)
saucissons non vendus en avril)	461.50 F )
course cycliste 6	soit un total de :
feu d'artifice 4	4 964,00 F )
honoraires groupes et orchestre 21	1 550,00 F) 48 449,46 F
(dont 14 500 F groupe italien)	)
publicité (affiches - journaux) 2	2 389,11 F )
divers (location et pose sono,	) v - 1
achats guirlandes + ampoules,	) i j
torches, autocollants, etc) 3	3 403,55 F )
	200
recettes	
	604,00 F )
inscriptions boules carrées 2	and the state of t
vente programmes de la course	859,00 F )
primes personnalisées pour la course	500,00 F )
+ 1 coupe offerte par "BERGER"	32 408,00 F
tournée des commerçants	2 380,00 F )
souscription 4	
bénéfice Journée du Saucisson 9	) 660,00 F )
(seulement!)	

Cette somme est heureusement couverte en grande partie par la subvention municipale et par les "économies" des années précédentes, car nous devons encore faire face aux dépenses habituelles de toute société : assurances, frais de droits d'auteurs, de secrétariat, de déplacements, coupes offertes aux différentes sociétés, etc...

DEFICIT..... 16 041,46 F

Aussi nous ne saurions trop remercier :

- la municipalité, tant pour son concours financier que pour son aide -à travers les employés municipaux- pour l'organisation matérielle et la mise en place des barrières, podium et autre,
- les sociétés musicales panissiéroises qui se sont produites et ont défilé gratuitement,
- les commerçants et forains pour leur générosité et le bon accueil qu'ils réservent à nos demandes.

- les industriels panissiérois pour les tissus gracieusement offerts pour les costumes ainsi que les articles qui nous permettent de récompenser chaque participant à nos concours,
- les Ets bancaires qui ont fourni une grande part des lots des "boules carrées",
- enfin, tous ceux qui nous aident, soit en hébergeant les Italiens, soit en tricotant (mais oui), en distribuant les affiches, les convocations, en assurant le service d'ordre, la mise en place du "Feu de la St-Jean", en prenant en charge l'organisation des courses et concours,

et surtout :

- les animateurs bénévoles (il faut le faire !),
- les participants au défilé, car sans eux la Saint-Jean ne serait pas la St-Jean

Dès à présent, nous allons faire en sorte de trouver les moyens financiers, qui sont une chose, les idées, qui en sont une autre, pour que Panissières retrouve "sa" Saint-Jean, mais cela ce n'est pas un groupe de 17 personnes -pourtant plein de bonne volonté- qui peut le réaliser, c'est l'affaire de toute la population, et particulièrement des jeunes à qui nous lançons un appel pour grossir notre équipe dès septembre, car pour aller de l'avant nous avons besoin de leur dynamisme, de leurs idées.

Si vous comptez sur nous, nous comptons aussi sur vous pour que. à Panissières, "la fête continue.".

#### P. S. première initiative :

1 . 11 - 10' ---

BOOM to talk of the con-

un répertoire des costumes réalisés vient d'être fait et dès à présent vous pouvez prévoir des soirées costumées !

prêt des costumes : aux panissiérois : 10 F par costume
50 F costume non rendu

gens de l'extérieur:

. caution lors du prêt : 150 F

. location. . . . . . . 30 F

tarif spécial pour les groupes.

#### FQUITATION

Qui dit vacances dit Loisirs, peut dire aussi EQUITATION. Pour cela L'ETRIER PANISSIEROIS et le PONEY-CLUB DU BIVOUAC vous proposent:

STAGES ET RANDONNÉES

A cet effet voici quelques renseignements utiles :

#### ETRIER PANISSIEROIS

ADRESSE : LES ROCHES

42360 PANISSIÈRES

RESPONSABLE: M. ANDRÉ PIQUET TEL. 28.63.24 - 28.62.31

MONITEUR DIPLÔMÉ D'ÉTAT

Le club est ouvert tous les jours sur rendez-vous. Les enfants sont acceptés à partir de l'âge de 10 ans.

L'Etrier possède actuellement huit chevaux. Parmi les vieilles gloires figurent :

VIANEN (23 ans) - 3e d'un Grand Prix de Paris

SURPRISE née au club

UGANDA (20 ans) - très alerte

ensuite viennent :

INCA anglo-arabe

HACIENDA KAROL

OHLALA 5 ans

LANCELOT 7 ans - poney de race Connemara

L'activité est axée sur l'instruction de l'équitation qui est sanctionnée par l'examen de la Fédération Equestre qui a lieu à Panissières. Sont données aussi les insétructions concernant le tourisme équestre et les examens d'encadrement pour cette discipline.

Au programme aussi : promenades, sorties de la journée et randonnées de plusieurs jours; entre autre cette année début juillet : LE LARZAC - AIGUES-MORTES - AVIGNON; ensuite deuxième quinzaine d'août : Panissières - LA CHAISE-DIEU à travers les Monts du Forez à l'occasion du Festival de Musique de la CHAISE-DIEU.

#### PONEY-CLUB DU BIVOUAC

ADRESSE : "LA PELLETIÈRE" COTTANCE 42360 PANISSIÈRES

DIRECTRICE: MME ANNICK CHAVANERIN TÉL. 28.00.33

Le club est ouvert tous les jours sur rendez-vous sauf le vendredi.

fermeture annuelle en janvier et février. Ouvert aux enfants de 3 à 18 ans.

Le club assure : initiation, promenades, randonnées d'un ou plusieurs jours, stages week-end et vacances scolaires, location de poneys, animation de fêtes et spectacles.

L'encadrement par M. et Mme CHAVANERIN et des stagiaires.

ROMEO, O'HARA, QUITA et POPEYE sont les 4 poneys plus spécialement réservés aux tout-petits alors que : URSULINE, MELBA, NICK, SAMY, QUERCY, PRINCE, CAROLINE, etc... attendent les plus grands.

Pour 1985, l'année se présente bien et des places sont encore disponibles sur les stages du 1er au 9 août et du 10 au 15 août. Mosforta, publication

A tous, les dirigeants de ces 2 clubs souhaitent de belles chevauchées qui seront aussi d'inoubliables souvenirs de vacances.

#### C. A. P. BASKET-BALL

Retour en Championnat régional avec des ambitions !

#### LE BASKET À PANISSIÈRES AU FIL DES ANNÉES

C'est en 1932 que l'ESPERANCE de PANISSIERES prit naissance à l'initiative de l'Abbé BEAL et de ceux qui allaient le suivre pour créer la première équipe. On comptait dans les rangs : PIQUET Gabriel, BAILLY Marcien, VIALLET André, VIALLON Paul, ROCHARD Alexandre, AUGIER Antoine, PELLETIER Jean et ROBERT Pétrus. Les premiers matches se jouèrent au Pont-Rochand, où la première aire de basket panissiéroise vit le jour sous les coups de pelles des pionniers déjà cités. Puis en 1945 un autre club de basket se forme, L'AMICALE LAIQUE de PANISSIERES, avec à sa tête DENIS Robert (qui par la suite se hissera au plus haut niveau du corps arbitral : arbitre international), GRAND Georges, MAILLAVIN Jean, MAUGE René, MURE Henri, PERRASSE Pierre et DUCREUX René, auxquel s'ajouteront MAUGE Georges, DENIS Paul, ARQUILLERE Roger et la famille TROTTET. L'A. L. P. évoluera au terrain de la gare.

L'année 1969 voit l'Espérance devenir CLUB ATHLETIQUE PANISSIEROIS, section basket-ball, exactement le 7 mai 1969, et quitter le Pont-Rochand pour le stade municipal.

Autre date importante : 1973. La municipalité de Monsieur MARTIN fait la joie des basketteurs locaux des 2 clubs en mettant à leur disposition le GYMNASE MUNICIPAL qui supprimera les intempéries et assurera la régularité des championnats, des entraînements et également des résultats. Il faut souligner qu'à cette époque peu de clubs évoluaient "au sec".

Enfin la date du 3 juin 1977 est certainement la plus importante pour tous les sportifs "de la balle au panier" puisque ce jour-là le C. A. P. et l'A. L. P. se réunissent pour ne donner qu'un seul nom au basket panissiérois : C. A. P. basket-ball.

saison 84-85: Equipe Fanion: il y a 2 ans le C. A. P. quittait l'échelon régional le plus élevé et l'année suivante le championnat régional, il est vrai avec le départ de 2 bons éléments; 2 marches descendues péniblement jusqu'à l'Excellence Loire. L'équipe retrouve dès cette saison prochaine le championnat régional et espère regravir la marche de l'Excellence du Lyonnais. Elle finit 4e de la Poule Excellence Loire et accède à la promotion d'Excellence du Lyonnais.

Equipe 2 : termine 10e en Honneur de la Loire et descend en Promotion Loire

Equipe 3 : termine 9e en Promotion Loire. Rejoint la 1e série.

Equipe cadets I - série A : finit 3e de sa poule, rate de peu les poules finales du stéphanois

Equipe cadets II- série B : termine 4e de sa poule honorablement.

Equipe poussins - série B : 6e pour leur premier championnat.

Il faut noter quand même les bons résultats de nos jeunes ce qui est encourageant pour les dirigeants et l'avenir du Club.

Encadrement des équipes

équipe I : manager : DENIS Robert - marqueur : DELORME Bernard entraîneurs : VADEBOIN Michel - DENIS Alain

équipe II: manager VADEBOIN Michel - entraînement avec l'équipe I

" III: " DENIS Paul - entraînement avec l'équipe I éq.cad. I: " LACAND Gérard - entraîneur VADEBOIN Michel

" II: " et entraîneur : VADEBOIN Michel

éq.pouss.: " DENIS Pascal et Guy ANDRE - entraîneur : VADEBOIN Michel

Horaire des entraînements mercredi 19 h poussins - 20 h seniors et cadets vendredi 19 h cadets - 20 h 30 seniors

#### BUREAU DU C. A. P. BASKET-BALL

PRÉSIDENT D'HONNEUR

: Armand TROTTET

PRÉSIDENTS ACTIFS

: François LOIRE et Jean-Marc JAUBERT

VICE-PRÉSIDENTS ACTIFS

: Louis GUILLOT et Georges DIRE

SECRÉTAIRES

: Paul DENIS

et VADEBOIN Michel

TRÉSORIER

: Gérard LACAND et André CHAIZE

CORRESPONDANT DU C. A. P. : Paul DENIS

route de Feurs

42360 PANISSIERES

tél. 28.66.55

PERSONNES A CONTACTER POUR SE RENSEIGNER OU S'INSCRIRE :

Michel VADEBOIN

28,78,50

The mark and a district of the control of the contr

Paul DENIS 28.66.55

PAR Jean COLOMB

(SUITE ET FIN)

PRESCRIPTION FORMAGIN

Les cloches de Panissières ne participaient pas -heureusement !- qu'à ces tristes festivités. Elles ponctuaient aussi la vie liturgique : rituel dominical, mariages. baptêmes...

chaque dimanche, 30 minutes avant le début de l'office, le carillonneur montait au clocher, sonnait le "premier coup" et égrenait des mélodies liturgiques, en rapport avec la fête du jour. Mélodies forcément déformées et adaptées avec seulement cinq notes disponibles ! Mais, me direz-vous, comment disposer de cinq notes avec seulement quatre des cloches ?

Il faut savoir qu'une cloche peut tinter sur 2 notes. La première est obtenue à la base, au niveau du plus grand diamètre, la seconde, qui peut être une tierce, une quarte ou une quinte; s'obtient en frappant près de l'attache.

Pour ces cinq notes, 3 cloches seulement étaient utilisées : la cloche n° 1 (cf. bulletin municipal Noël 83 n° 9), la plus grosse, sonnait le do et le fa; la cloche n° 2, la plus ancienne, le ré; la cloche n° 4 le mi et le sol. Quant à la cloche n° 3, la plus petite, elle restait en réserve et permettait les jours de grande solennité d'agrémenter les mélodies carillonnées d'une volée. Ces jours-là, Monsieur PATARD faisait appel à un collaborateur qui s'appelait MOULIN, homme à tout faire, mais hélas affligé d'une grande difficulté d'élocution. Pour s'exprimer tous les mots sortaient en même temps de sa bouche en un rocailleux gargouillis! Aussi l'avait-on surnommé "Trenene". Il faut reconnaître qu'il s'acquittait fort bien de ses fonctions "campanaires".

Après le carillon, la ou les cloches sonnaient en volée puis, le "deuxième coup" tinté, le sacristain descendait préparer le matériel et le luminaire nécessaires pour l'office.

Les mariages bénéficiaient sensiblement du même traitement, cependant une volée prolongée ponctuait la sortie des nouveaux époux.

Quant aux baptêmes, changement total de répertoire! Les mélodies liturgiques étaient remplacées par des chansons enfantines: "le petit navire... au clair de la lune... le roi Dagobert... etc...", mais aussi par des complaintes locales patoisantes. Deux d'entre elles me reviennent en mémoire:

"Tiri d'ègue (bis) pe la more Gorgaud Té de lignes (bis) pe son animiau" !

et aussi :

"Descendi don to bacon le bignettes brûlont (bis) Descendi don to bacon le bignettes brûlont chi Lopion"

Qui étaient ces personnages ? Pour Madame Gorgaud et son "animiau" il s'agissait du maître d'école et de Madame, celle-ci profitant de la main d'oeuvre gratuite de ce que nous appellerions aujourd'hui les élèves "collés" pour renouveler sa provision d'eau tirée du puits, tandis que "l'animiau" exigeait néanmoins sa ration de "lignes", système de punition fort prisé à cette époque !

Quant à la famille Lopion qui laissait brûler les "bignettes" dans la "casse" faute de "bacon" pour la graisser... aucune trace !!!

A la sortie des baptêmes, volée de cloches pendant que la famille aspergeait de dragées voire de menues pièces de monnaie les enfants heureux de cette aubaine.

Vers les années 40, ce bon Monsieur PATARD ressentant les premiers symptômes d'une grave maladie, et éprouvant de plus en plus de difficultés à se hisser au campanile, Madame PATARD et moi-même furent amenés à assurer le service des cloches.

J'avoue ne jamais avoir atteint la même dextérité que Monsieur PATARD pour sonner le glas. Par contre, j'étais très à mon aise au carillon me permettant (déjà !) des improvisations et même des accords... sur cinq notes. J'ignorais ce que j'ai appris beaucoup plus tard au contact de "vrais" carillonneurs que les accords ne sont pas "plaqués", mais toujours "arpégés" c'est à dire notes entendues les unes après les autres...

Quelques années plus tard, Monsieur PATARD dut abandonner totalement ses activités. Il eut un successeur qui s'appelait Jean Célestin PAGNON.

Ce fut la fin de ma carrière de "marguillier" intérimaire !

FIN

#### PANISSIERES SOUS LA REVOLUTION FRANÇAISE

#### PAR

#### Paul ROUX

On embarrasserait sans doute beaucoup de Panissiérois si on leur demandait ce que faisaient leurs concitoyens de Panissières, dont beaucoup furent leurs ancêtres, au moment de la Révolution de 1789. C'est que l'histoire locale est fort mal connue. Et beaucoup seront peutêtre étonnés d'apprendre que les archives conservées à la mairie de Panissières permettent de répondre au moins en partie à cette question. On y trouve en effet de gros registres qui à ma connaissance sont toujours restés à l'état manuscrit et où sont racontés les actes de la commune et de la municipalité de l'époque. Dans ces documents le lecteur émerveillé est transporté deux cents ans en afrière. Il revit la fièvre, l'exaltation, l'enthousiasme des débuts de la Révolution. A cette époque la majorité des citoyens communiait ou paraissait communier dans un même amour de la Religion, de la Patrie et de la Révolution. Tel est du moins l'idéal que décrivent les homélies enflammées de Thomas Augustin CHAPTAL, curé de Panissières, aumônier de la Garde nationale. Il faut en effet se souvenir que autrefois la Société religieuse n'était pas séparée de la Société civile comme elles le sont de nos jour mais qu'elles étaient si étroitement unies que la vie de la paroisse paraissait presque se confondre avec celle de la commune. A ses débuts la Révolution ne changea rien, au moins en apparence, à cet accord entre les deux Sociétés qui remontait aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Mais cette belle entente ne dura pas et quelques années plus tard elle faisait place à la persécution religieuse, pendant que dans le même temps les citoyens se divisaient en factions politiques rivales pour aboutir sous Robespierre en 1793 et 1794 au règne de la terreur et de la guillotine. Nous verrons alors ce qui arriva à Panissières.

Et parce que l'histoire est maîtresse de vie, il m'a paru nécessaire à l'édification des citoyens de Panissières, et à l'éducation civique des jeunes, de mettre sous leurs yeux les plus significatifs de ces textes étonnants, dans une série d'articles qui paraîtront dans les prochains bulletins municipaux de la commune. Je les reproduirai sans y rien changer, sinon la ponctuation et l'orthographe, dans la mesure où elles sont défectueuses ou périmées, en remplaçant les mots illisibles par des points de suspension et en mettant entre parenthèses les mots peu lisibles dont la reconstitution est douteuse.

Mais il m'a paru aussi indispensable pour éclairer le lecteur de lui rappeler brièvement (ou de lui apprendre) les événements principaux de l'époque rapportés dans l'histoire générale de la Nation, en les intercalant selon l'ordre chronologique dans la suite des événements de l'histoire de Panissières. En effet, ce qui se passa alors dans chaque commune ne peut se comprendre et s'expliquer que par ce qui fut vécu dans l'ensemble du pays, spécialement à Paris la capitale.

Les registres mentionnés plus haut ne commencent qu'à mars et avril 1790 et j'ignore ce qui s'est passé à Panissières depuis le début de la Révolution jusqu'à cette date. Provisoirement et en attendant une plus ample information, je me contente de dresser pour cette période un résumé des événements de l'histoire nationale.

- Au Château de Versailles en présence de Louis XVI, roi de France, réunion des Etats généraux, assemblée consultative représentant le peuple français, composée des représentants des trois Ordres de la Nation : le Clergé, la Noblesse et le Tiers Etat.
- 17 juin 1789 Le Tiers Etat se proclame Assemblée nationale. Dans les jours suivants la plupart des membres du clergé et cinquante membres de la Noblesse se joignent à lui.
- 27 juin 1789 Louis XVI invite expressément la noblesse et le clergé à se joindre au Tiers Etat. Désormais le pouvoir politique est partagé entre le roi et l'Assemblée nationale qui entre temps a décidé de préparer une Constitution.

14 juillet 1789 A Paris, prise de la Bastille.

Dans les jours qui suivent, les municipalités se transforment et dépossèdent les intendants du Roi de l'Administration de l'État. Par crainte des troubles qui se produisent un peu partout, elles organisent, à l'exemple de Paris, des milices bourgeoises destinées à assurer la sécurité publique; ces milices prennent le nom de "gardes nationales".

du 20 juillet au 6 août : la grande Peur.

Alarmés par de fausses nouvelles concernant l'arrivée de bandes de brigands à la solde des aristocrates, les paysans des campagnes s'or-ganisent en bandes armées, envahissent les châteaux, détruisent les documents qui contiennent la description des droits féodaux.

- Nuit du 4 août : L'Assemblée abolit la plupart des droits féodaux, les titres de noblesse, la vénalité des offices et décide l'admissibilité de tous les citoyens aux emplois publics.
- 26 août 1789 L'Assemblée vote la "Déclaration des droits de l'homme et du citoyen" dont l'article premier est ainsi rédigé : "les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune."
- Fin de l'année 1789 La situation financière s'aggrave. Les impôts rentrent mal, le chômage augmente, les denrées sont rares, les prix augment...
- 5 octobre 1789 L'Assemblée vote une Constitution provisoire acceptée par le roi. Il exerce le pouvoir exécutif. L'Assemblée a le pouvoir législatif.
- 2 novembre 1789 l'Assemblée décide de mettre les biens de l'Eglise à la disposition de la Nation, pour renflouer les finances publiques. En contrepartie l'Etat prend à sa charge les frais du culte, l'entretien de ses ministres, l'assistance aux pauvres.
- 20 janvier 1790 Création du département de Rhône et Loire, avec Lyon comme chef-lieu, comprenant les territoires actuels des départements du Rhône et de la Loire.
  - 13 février 1790 L'Assemblée décide la suppression des ordres religieux comportant des "voeux monastiques solennels".
  - 12 avril 1790 Le député chartreux de l'Assemblée DON GERLE propose de décréter que "la religion catholique, apostolique et romaine est et demeurera pour toujours la religion de la Nation et que son culte sera le seul public et autorisé".
  - 13 avril 1790 La motion de DON GERLE est rejetée par l'Assemblée.
  - 19 avril 1790 Déclaration de 306 membres de l'Assemblée comprenant un certain nombre d'évêques et de curés qui exposent la résistance qu'ils ont opposée au rejet de la motion précitée.

#### EXTRAITS DES REGISTRES DE LA COMMUNE DE PANISSIERES

#### DIMANCHE 25 AVRIL 1790

#### CONSTITUTION DE LA GARDE NATIONALE

"Procès verbal relatif à la nomination des officiers de la "garde nationale de Panissières"

"Aujourd'hui vingt cinq avril mille sept cent quatre-vingt-dix, "dans l'assemblée générale des citoyens de la paroisse de Panissières, con"voquée par le corps municipal, et tenue dans la chapelle des pénitents, à "l'issue des vêpres au son de la cloche, le procureur de la commune (1) "chargé d'expliquer l'objet de la convocation, a dit:

"Messieurs et chers concitoyens,

"La confiance dont vous m'avez honoré m'engage à vous faire quelque représen-"tation analogue à mes fonctions, et à celles du corps municipal qui m'a "chargé de vous en faire part. Elles consistent principalement à veiller à "l'exécution des lois relatives au maintien de l'ordre et de la sûreté publi-"que, à la propriété des biens et à la liberté des personnes, au maintien de "la Religion, de la décence publique et du respect.....; nous devons empê-"cher tous attroupements, réprimer les attentats et les excès qu'on pourrait "..... contre tous citoyens, prévenir les désordres et les troubles toujours "désastreux dans la société, empêcher les abus qui peuvent se perpétuer. "Enfir nous devons tenir la main à l'exécution des règlements généraux de po-"lice, notamment des ordonnances concernant la sûreté et la commodité de la voie "publique. Mais pour parvenir à ce but, que fera le corps municipal avec les "meilleures intentions, s'il n'est pas secondé par les citoyens de la paroisse, "s'il n'y a pas parmi eux aucune subordination, si personne ne veut obéir, et "si tout le monde a le droit de donner des ordres ? Comment pourrons-nous "arrêter les incursions des mal intentionnés et les brigandages des séditieux, "si ncus ne sommes pas..... d'une garde nationale pour nous défendre à la "moindre attaque ? Il est donc indispensable de former dans cette paroisse une "milice nationale. Son étendue (2), son commerce et la nombreuse population qui "la compose sont autant de motifs qui concourent à cet établissement; il en ré-"sultera un avantage général. Chaque citoyen sera plus tranquille et mieux en "sûreté, parce qu'une garde nationale impose de la terreur aux malfaiteurs. Les "délits sont plus susceptibles d'être dévoilés, les attroupements deviennent "moins fréquents, les arrêts plus faciles et les punitions plus promptes. "D'ailleurs, c'est le voeu de l'Assemblée nationale, les désirs des villes cir-"convcisines, avec lesquelles nous pourrons correspondre par la députation que "nous ferons au camp qui est proposé et qui se doit former incessamment à Lyon "dans une assemblée générale. J'aime à croire, qu'animés par un esprit d'union, "de paix et d'intelligence, vous seconderez mes vues et celles du corps munici-"pal cont je suis l'organe pour vous exprimer son entier dévouement dans tout "ce qui vous intéresse. Nous sommes vos concitoyens et vos amis. Nous ne cher-"chons que votre avantage. Adressez-vous à nous avec confiance lorsque vous "aurez quelque motif de plainte à porter ou quelque objet de réclamation à faire "et nous nous empresserons toujours de vous rendre justice dans toutes les "circonstances. Et a signé :

<sup>&</sup>quot;(MONI IER ?) procureur de la Commune.

<sup>(1)</sup> Le procureur était un assistant du maire. En fait celui de Panissières paraît avoir joué un rôle plus important que le maire lui-même.

<sup>(2)</sup> Le recensement fait par la municipalité en 1790 donne une population de "trois mille cent nonante âmes" (registre cité page 16). Mais il faudrait connaître les limites exactes de la paroisse pour apprécier le résultat. Par ailler rs on doit se souvenir que la population de la France est passée depuis cette époque de vingt-six à cinquante-quatre millions d'habitants.

"Et à l'instant, la matière ayant été mise en délibération, le "corps municipal et l'Assemblée ont été unanimement d'avis de former une milice "nationale dans cette paroisse en conformité du réquisitoire du procureur de la "commune, et de la composer ainsi qu'il suit :

"La milice sera divisée en cinq compagnies, savoir deux dans le "quartier de TREZETTE, une autre dans les quartiers de Fontanne et Montchal qui "seront réunis, et la dernière dans les quartiers de Noailly et la partie de "Chambost.

"Il a été arrêté que chaque compagnie nommera séparément les "capitaines, lieutenants, sergents et caporaux, lesquelles nominations seront "ci-après enregistrées avec les listes des soldats qui seront choisis dans "chaque compagnie.

"A l'égard des officiers supérieurs de la milice nationale, ils "ont été nommés par acclamation de l'Assemblée, ainsi qu'il suit, sans déroger "aux droits et préséances attribués au corps municipal par des décrets de "l'Assemblée nationale.

"Colonel, Monsieur DELORME Oncle, avocat au parlement

"Lieutenant-colonel, Monsieur DELORME neveu, notaire royal et commandant

"Major, Monsieur Joachim PENET, chirurgien

"Aide-major, Sieur Jean Baptiste DECULTIEUX

"Chirurgien-major, Monsieur Pierre VERD, maître chirurgien juré

"Porte-drapeau, Monsieur Gabriel ROUSSET le jeune et M. VERD fils

"Aumônier, M. Thomas Augustin CHAPTAL, curé à Panissières

et M. BODON, vicaire

"Quartier-maître et secrétaire, M. Jean Baptiste DECULTIEUX"

Suit la liste des officiers, gradés, musiciens et soldats des cinq compagnies comprenant en tout 288 hommes. Je reproduis seulement la liste des officiers et gradés.

"Première compagnie

"Capitaine en pied, Sieur Pierre ROCHE

"Capitaine en second, Sieur Jean Baptiste MOREL, huissier

"Lieutenant en premier, Sieur Claude DECULTIEUX, vers la Grange

"Sous-lieutenant, Sieur Mathieu THIVON neveu

"Adjudant Sr Philippe BLANC

"Sergent-major Sr Fleury GRANJARD PLANCHE

"Premier sergent Sr Jean Baptiste GEAY, l'aîné

"Second sergent Sr Antoine BRUEL

"Troisième sergent Sr Louis (PRIVAT ?)

"Quatrième sergent Sr François GONON

"Premier caporal Sr Jean Baptiste GEAY, le jeune

"Second caporal Sr Pierre MATHELIN

"Troisième caporal Sr VITOZ

"Seconde compagnie

"Capitaine en pied, Sr Jean GUERPILLON BERNICARD

"Capitaine en second, Sr GAREL, chez RODET

"Lieutenant en premier, Sr Pierre POULARD, menuisier

"Sous-lieutenant, Sr Ennemond MATHELIN

"Premier sergent, Sr Claude MOREL

"Second sergent, Sr François FRARY, cordonnier

"Troisième sergent, Sr Claude COLOMB, neveu

"Premier caporal, Sr Jean Marie DUPIN

"Second caporal, Sr Bernard CADORT

"Troisième caporal, Sr Pierre MERLE l'aîné

"Quatrième caporal, Sr François PONCEPT

"Capitaine en fied, Sr Pierre GAREL père
"Capitaine en second, Sr Benoît PONCHON, chez Mure
"Lieutenant en premier, Sr Claude GRIZONNET
"Sous-lieutenant, Sr Etienne GODE fils
"Premier sergent, Sr Antoine CAREL oncle
"Second sergent, Sr Michel FROGET COTE
"Troisième sergent, Sr Pierre MURAT
"Premier caporal, Sr Pierre POULARD CROST
"Second caporal, Sr Claude CHOUZY
"Troisième caporal, Sr Charles PIRAUD
"Quatrième caporal, Sr Joseph BONNACIEUX

"Compagnie de Chambost et Noailly réuni

"Compagnie de Chambost et Noarlly réunis "Capitaine en pied, Sr Ennemond GRIZONNET "Capitaine en second, Sr Pierre MARTIN, chez Bourrat du Roule "Lieutenant Sr Pierre MARTIN (GRANJARD ?) "Sous-lieutenant Sr Pierre TERRATLLON des puits "Premier sergent Sr Pierre MAGAT ARTHAUD "Second sergent Sr Philibert MARTIN "Troisième sergent Sr Jean Marie COLOMB VIALON "Premier caporal Sr Michel THAVEL le jeune "Second caporal Sr THAVEL l'aîné "Troisième caporal Sr Simon MOREL "Quatrième caporal Sr Jean Claude MAGNIN "Compagnie de Fontanne et Montchal réunis "Capitaine en pied Sr Rambert POMMIER "Capitaine en second Sr Claude PLASSARD BODET "Lieutenant Sr MERLAT "Sous-lieutenant Sr Louis JANSSON "Premier sergent Sr Jean Marie CHARBONNIERE

"Sous-lieutenant Sr Louis JANSSON
"Premier sergent Sr Jean Marie CHARBONNIERE
"Second sergent Sr Antoine BOURRAT de Montchal
"Troisième sergent Sr Jean PLASSARD BARRILLON
"Premier caporal Sr Bertrand DEMARE
"Second caporal Sr Etienne GIROUD LUIZARD
"Troisième caporal Sr Bertrand DUTHEL

## DIMANCHE 9 MAI 1790

A l'église de Panissières procession. Bénédiction des drapeaux de la garde nationale, grand-messe et homélie du Curé CHAPTAL, aumônier de la garde nationale. Prestation du serment civique par les membres de la garde.

Au domicile du Colonel DELORME, rédaction du procès-verbal des événements.

"dix, le corps municipal, Messieurs les officiers et la troupe composant la "garde nationale de Panissières réunis, se sont rendus avec ordre dans l'Eglise "paroissiale à l'effet de procéder à la bénédiction du drapeau et de prêter "le serment civique ordonné par les décrets de l'Assemblée nationale, où étant "et après une procession à laquelle ils ont tous assisté, la grande messe a "été célébrée par M. Thomas Augustin CHAPTAL, curé dudit lieu et aumônier de "la garde nationale, lequel après avoir observé les cérémonies ordinaire, a "procédé à la bénédiction dudit drapeau pendant ladite messe et promisée un "discours dicté par les nobles sentiments qui caractérisent le digne pasteur, "qui mérite d'être immortalisé afin qu'aucun citoyen ne puisse oublier l'impression que le discours a fait à l'assemblée, dont voici l'analyse.

"M. le Curé après avoir fait l'éloge du zèle et des sentiments "patriotiques de la municipalité, s'est attendri et nous a attendris nous-"mêmes en nous rappelant les rapports intimes qu'il a avec nous et qui nous "rendent si chers à son coeur paternel.

"Vous voyez ici assemblés, a-t-il dit, des compatriotes et des "concitoyens, d'autres vous-mêmes, mais moi j'y trouve une portion précieuse "d'enfants que je chéris. Que sa gloire paraisse et s'augmente chaque jour. Sa "destinée sera la mienne. Mes voeux suivront toutes les opérations.

"Il a fait la comparaison la plus heureuse de la colonne mysté-"rieuse, qui conduisait les fidèles israélites, avec les drapeaux qu'il allait "bénir.

"Il nous a fortement exhortés à réunir nos voeux pour les augustes "représentants de la nation dont il a loué les vertus, les lumières et la sagesse.

"Il a fini par nous faire souvenir que nous étions chrétiens avant "d'être militaires, que nous étions engagés sous les étendards de Jésus Christ "avant d'être enrôlés sous nos drapeaux, que le serment civique que nous allons "prêter et les voeux de notre baptême, loin d'être incompatibles, se donnent un "mutuel secours.

"La célébration de la messe achevée, M. DELORME oncle, colonel "s'est adressé au corps municipal et à la troupe assemblée par ordre et leur a "dit avec cette aménité qui caractérise son bon coeur :

"Je prête serment en présence des officiers municipaux, des "citoyens rassemblés, et de la troupe entière sous les armes, de rester fidèle "à la Nation, à la loi, au Roi, à la Constitution décrétée par l'Assemblée "nationale et acceptée par le Roi, de prêter la main forte requise par les "corps administratifs et les officiers civils et municipaux et de n'employer "jamais ceux qui sont sous mes ordres contre aucun citoyen, si ce n'est sur "cette réquisition qui sera toujours lue aux troupes assemblées.

"Et à l'instant même serment a été prêté en présence des officiers "municipaux, de la troupe entière et des citoyens assemblés par M. le Lieutenant "Colonel, le major, l'aide-major, le chirurgien-major et le porte-enseigne et "par tous les capitaines, lieutenants, sous-lieutenants, sergents et caporaux de "chaque compagnie, entre les mains du colonel, séparément, qui leur a donné un "baiser de paix et d'union en relevant leurs serments.

"D'après quoi tous les soldats des différentes compagnies composant "la troupe ayant été appelés par ordre, ils ont tous levé la main et prêté ser"ment entre les mains de leurs officiers d'être fidèles à la Nation, à la loi, 
"au Roi et à la Constitution, de n'abandonner jamais leurs drapeaux et d'observer 
"exactement les règles de la discipline militaire en disant séparément : 
"je le jure.

"Ensuite nous sommes sortis en ordre de l'Eglise et nous nous "sommes rendus dans le domicile du Colonel, où nous avons laissé les drapeaux, "dont et du tout nous avons dressé le présent procès-verbal, dont lecture a été "faite à haute voix, et que nous avons signé avec M. le Curé et les officiers "municipaux assemblés."

"CHAPTAL curé et aumônier de la ..... nationale" "FRANCE, maire - DELORME, colonel"

"(MONNIER ?) procureur de la commune"

Suivent une soixantaine de signatures.

### "LA FETA DE LOU MEDAILLIS DE L'UNION GAZES A BLUTER"

"Chanson-bouffe créée et chantée par l'Auteur P. DUMAS au banquet du 3 JUILLET 1927" "AIR: LES PETITS CANUTS"

1er couplet "Oyé ané la féta de tous lou mèdaillis Quoya mé de trente ans que font de bluterie : De Monchair à Fontane, de Panessire à Rozy. Vo pi bin tou lou prindre : oye de bons ouvris.

2e couplet
Oya de devouidouses que son bien travailli;
Oya de z'ordaissouzes, o ne po de z'apprinties;
Oya lous apprêteurs que son bien étiri,
Quo fésse rouleau ou rama, oye toujor bien figni.

3e couplet
Oya lous employés que sont tqui pe villi
Quand l'ouvri rin sa copa, faut po co manqu'in fi,
Et quand oya na tara, un cordon dèchiri,
No z'on d'racommodouses que son bien zou rangi

4e couplet
Quand l'ouvri prin sa chaina et qu'à vé la monto,
A dit "j'ai bien de veina. Y n'mon po démonto,
Et comm'a l'a d'la peina et comm'o fait bien chaud,
A quitt'son sa, sa chaina, et rintre vé Pataud.

5e couplet
N'a nai je fis un rêve qu'ète bien réussi :
To dre je montis vère siomou ou paradis,
Et, in urant la porta, veitquia ce que je vis
Aicrit in grousses letres : Avis à tous ouvris :

6e couplet
Tou ce tou que font yo trames et que le fon buyi,
Que beton d'égua chauda pe mé le radouci,
St-Pierre lous avise avai de vilains zy,
Et yo dit : Crayi me, vo n'intreri po tqui!

7e couplet
Si no z'ons bien de veina, si no sommes lurons,
Faut bien zou reconnaître, no zon de bons patrons;
Lo bonheur de Monchair, l'avenir dou paî,
Chantons zou tou bien hiaut :

"VIVE LA BLUTERIE !.."

Chanson encadrée, sous verre, avec la... mèdailli... prêtée par Monsieur NOAILLY Antoine, place de la Liberté

#### UN FICHIER LOGEMENTS A LOUER

En Mairie à partir du 14 Juillet

#### Comment le consulter ?

En le réclamant au secrétariat

Il s'adresse : 1°) Aux propriétaires disposant d'un log ement à louer

S'ils désirent informer de luturs Locataires ils doivent nous faire passer une fiche donnant le maximum de renseignements (voir exemples ci-dessous)

2°) Aux personnes à la recherche d'une location

#### VOICI A TITRE D'EXEMPLE LES PREMIERES FICHES QUI NOUS SONT PARVENUES

#### FICHE Nº1 - Deux logements proposés :

1er logement de 75 m2 de Type F 3 avec

- au rez de chaussée séjour hall cuisine WC rangement
- à l'étage 2 chambres Salle de bain WC rangement

2ème logement de 83 m2 de type F 4 avec

- au rez de chaussée séjour hall cuisine WC rangement
- à l'étage 3 chambres Salle de bain WC rangement

Ces 2 logements ouvrent droit à l'A.P.L.

#### FICHE N°2 - Deux logements proposés :

ler logement niveau ler étage de 70 m2 de surface corrigée Type F 3 avec séjour de 21 m2 - 2 chambres - Salle de bains - WC plafonds à la française - cuisine indépendante

2ème logement au 2° étage de 66 m2 de surface corrigée Type F 3 avec séjour de 26,5 m2 - 2 chambres sous toit avec velox suisine indépendante - WC - Salle de bains

Ces deux logements ouvrent droit à l'A.P.L.

#### FICHE Nº3 - 3 logements proposés :

1er logement tout confort 100 m2 - 3 chambres - Salle à manger salon - Grande cuisine - Salle de bains - WC + garage - cave

2ème logement tout confort 100 m2 - 2 chambres - salle à manger cuisine - salle de bains WC - Grande terasse ensoleillée

3ème logement tout confort 70 m2 - 1 chambre - 1 séjour - salle d'eau - cuisine

Les trois appartements sont desservis par ascenseur et chauffage

FICHE N°4 - Maison de campagne à 2 km 500 de Panissières dans hameau sur route

A louer de Novembre à fin Avril (6 mois)

Meublée tout confort

Cuisine moderne - 3 chambres - Séjour - salle d'eau Jardin et pré

#### ETAT CIVIL

#### NAISSANCES

- 1. DECOMBAT Julien
- 2. FOUILLAT Lionel
- 3. PILON Caroline
- 4. PERIAT Jérémy
- 5. VIGNON Emilie
- 6. DUCREUX Sabrina
- 7. DUCREUX Sandra
- 8. PILON Benoit
- 9. BOURRAT Julien
- 10. FOUILLAT Adeline
- 11. DUTHEL Alexandre
- 12. ZERELLI Houyem
- 13. RECORBET Nathalie
- 14. COUBLE Hilaire
- 15. CHAISE Deborah
- 16. FOUILLAT Harmony
- 17. MOLLARD Nicolas

#### MARIAGES

- 1. LACROIX Serge et BOREL Marie-Joëlle
- 2. FOUILLAT Jean-Luc et COLAS Michèle
- 3. GAYET Christian et LAFUENTE Murielle
- 4. CHAISE Pascal et DUPIN Christine
- 5. LENOY Rémy et ARCIS Annick
- 6. BISSARDON Robert Joël et CHARLES Gisèle
- 7. CHAMBEYRON Pierre-Olivier 12. MERLE Marie et PLATROZ Agnès
- 6. BUSSER YVES VAUDIER Joëlle
- 9. GARCIA Manuel et BLANC Françoise

#### DECES

- 1. DIRE Pierre
- 2. MAILLAVIN Claudius
- 3. JACQUEMOT Pierre
- 4. MARCOUX Alice
- 5. ROMAGNY Claude
- 6. MERLE Marie veuve BATAILLON
- 7. BERCHOUX Paul
- 8. CHIRAT Claude Joseph
- 9. LACAND Antoine
- 10. CHIRAT Jean Baptiste
- 11. TISSEUR Jean Claude
- **Veuve JACQUEMOT**
- 13. MAGAT Jeanne veuve MILAN
- 14. SUBRIN Pierre
- 15. VERICEL Joanny
- 16. MAILLAVIN Marie veuve ARQUILLERE
- 17. DUCREUX René
- 18. CHRETIEN Eugène
- 19. DUMAS Marcelle veuve ARCIS
- 20. CHARBONNIER Marie veuve PERRIER
- 21. FROGET Henri
- 22. VENET Louis
- 23. GOUTTE Claudius
- 24. MATHELIN Jean
- 25. BARBIER Jean
- 26. GACON François
- 27. MARTIN Jeanne Marie